

PARTIE 5

NOYADES ET AUTRES DÉCÈS PAR TRAUMATISME LIÉS À UNE ACTIVITÉ NON AQUATIQUE ENTRAÎNANT UNE CHUTE DANS L'EAU

Dans le cas des noyades liées à une activité non aquatique, les victimes n'avaient pas l'intention de se trouver dans l'eau, mais elle y sont tombées. Ces chutes se produisent au cours d'activités récréatives, d'activités de la vie quotidienne ou d'activités professionnelles. La plupart des victimes de noyade à la suite d'une chute dans l'eau sont des enfants ou des adultes qui jouent, marchent ou pêchent près de l'eau ou sur la glace. Ces noyades représentent environ 25 % des noyades survenues au Canada, à l'exclusion du transport terrestre et aérien.

Il est instructif d'examiner les circonstances de noyades par chute dans différents types d'étendue d'eau ou selon l'activité et le groupe d'âge. Les rivières et les autres grandes étendues d'eau ont été les lieux les plus fréquents de noyades résultant d'une chute dans l'eau lors d'*activités non aquatiques récréatives*. Ils sont suivis à cet égard des piscines résidentielles. Dans le cas des *événements survenus lors d'activités de la vie quotidienne et d'activités professionnelles*, les lieux les plus fréquents de noyade sont les rivières et les lacs. Les chutes dans de grandes étendues d'eau au cours d'activités récréatives ont fait des victimes tant chez les adultes que chez les enfants. Les chutes lors d'activités quotidiennes, d'activités professionnelles ou d'activités inconnues touchent surtout les adultes. Dans la plupart des noyades résultant d'une chute *survenue à la maison*, de jeunes enfants sont en cause, principalement des tout-petits de 1 à 4 ans, et les piscines résidentielles sont le lieu de noyade le plus fréquent.

Les groupes à risque pour la noyade due à une chute dans une piscine diffèrent quelque peu des groupes à risque pour la plupart des autres étendues d'eau, en ce sens que la presque totalité des victimes de chute en piscine sont des *tout-petits*. Ceux-ci sont aussi les victimes habituelles de noyades dans d'autres étendues d'eau à la maison et aux alentours. Comme les noyades en piscine à la suite d'une chute dans l'eau se produisent autant lors d'activités non aquatiques que lors d'activités aquatiques, au cours desquelles la victime avait l'intention d'être dans l'eau, nous traiterons plus en détail de la totalité des noyades en piscine à la partie 6, quand il sera question des environnements particuliers. À la partie 7, nous aborderons la question des chutes dans l'eau ou à travers la glace lors de déplacements en véhicule à moteur comme les motoneiges.

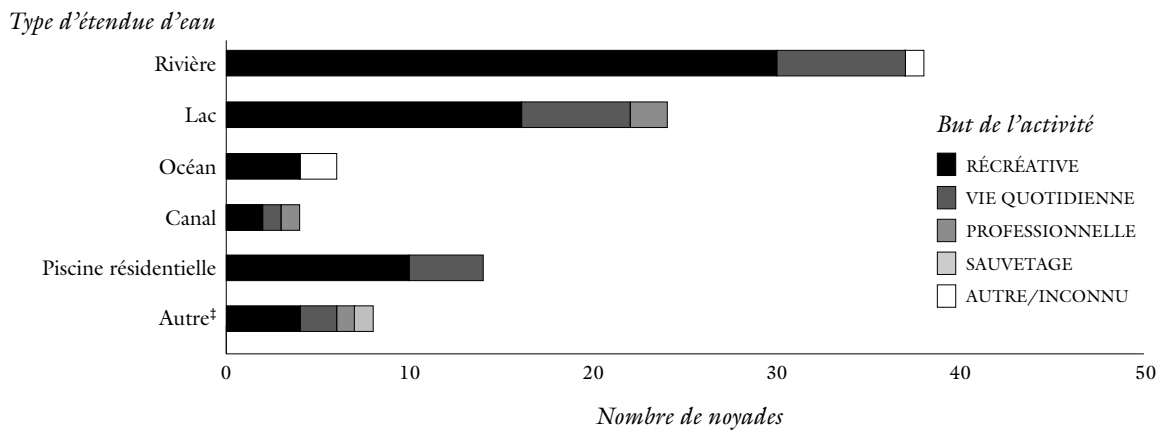
Les noyades d'*enfants* par suite d'une chute dans l'eau sont souvent associées aux piscines résidentielles dépourvues d'une clôture dotée d'une barrière à fermeture et à verrouillage automatiques. Par ailleurs, beaucoup de ces noyades chez les *adultes* sont associées au courant, à une faible maîtrise de la natation, à un affaiblissement des facultés à la suite d'une ingestion d'alcool et à une déficience mentale chronique.

Les événements liés à la glace représentent environ 20 % des cas de noyade liée à une activité non aquatique. Plus de la moitié de ces événements se sont produits dans des rivières, ce qui vient renforcer l'argument voulant qu'on ne doit jamais les considérer comme sûres compte tenu du mouvement constant de l'eau. La plupart des incidents se sont produits en février. C'est peut-être simplement parce qu'à cette période de l'année, les gens pratiquent le patinage et d'autres activités, ou encore parce qu'ils sont persuadés de la solidité de la glace durant ce mois le plus froid.

Une catégorie de noyades où la chute dans l'eau est probable mais non vérifiée est celle des noyades dont on ne sait pas si elles sont survenues au cours d'activités aquatiques, non aquatiques ou nautiques. On peut soupçonner que cette catégorie d'«activités inconnues» englobe de nombreuses chutes dans l'eau sans témoin survenues au cours d'activités non aquatiques, et peut-être aussi des suicides.

Nous traitons séparément, à la partie 4, des décès liés à une chute dans une baignoire, car il n'est pas toujours clair que la victime avait l'intention de se trouver dans l'eau. C'est sur cette intention que l'on se fonde pour classer un événement dans la catégorie des activités aquatiques ou celle des activités non aquatiques.

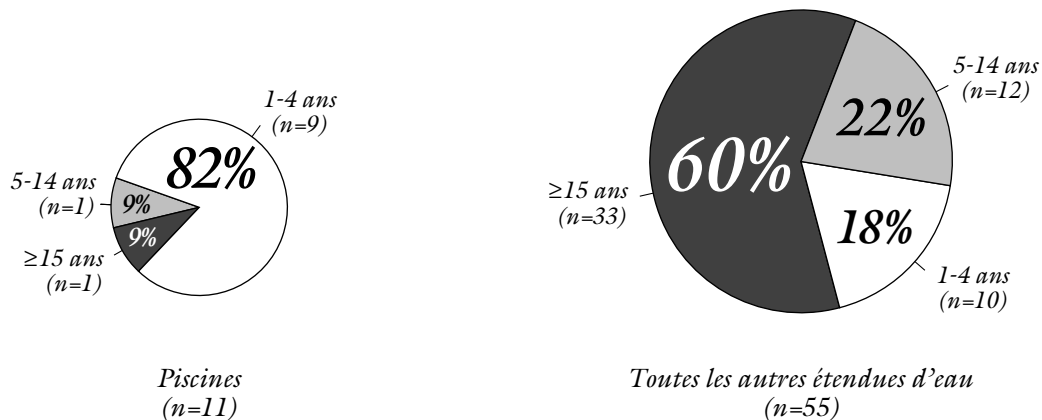
Figure 5.1 **NOYADES PAR CHUTE DANS L'EAU LORS D'ACTIVITÉS NON AQUATIQUES SELON L'ACTIVITÉ* ET LE TYPE D'ÉTENDUE D'EAU†, CANADA, 1999 (n=94)**



* Les activités récréatives comprennent les loisirs des adultes et les jeux d'enfants; les activités de la vie quotidienne incluent les déplacements à pied à des fins non récréatives
 † « Lac » comprend étang et réservoir ‡ Y compris activités récréatives 4 (piscine de motel, barrage, ornière, abreuvoir à bétail), 1 chacun; activités de la vie quotidienne 2 (fossé, puit peu profond); activités professionnelles 1 (trou d'excavation); et sauvetage 1 (barrage)

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 5.2 **NOYADES PAR CHUTE DANS UNE PISCINE ET TOUTES LES AUTRES ÉTENDUES D'EAU* LORS D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES NON AQUATIQUES† SELON L'ÂGE DES VICTIMES, CANADA, 1999 (n=66)**

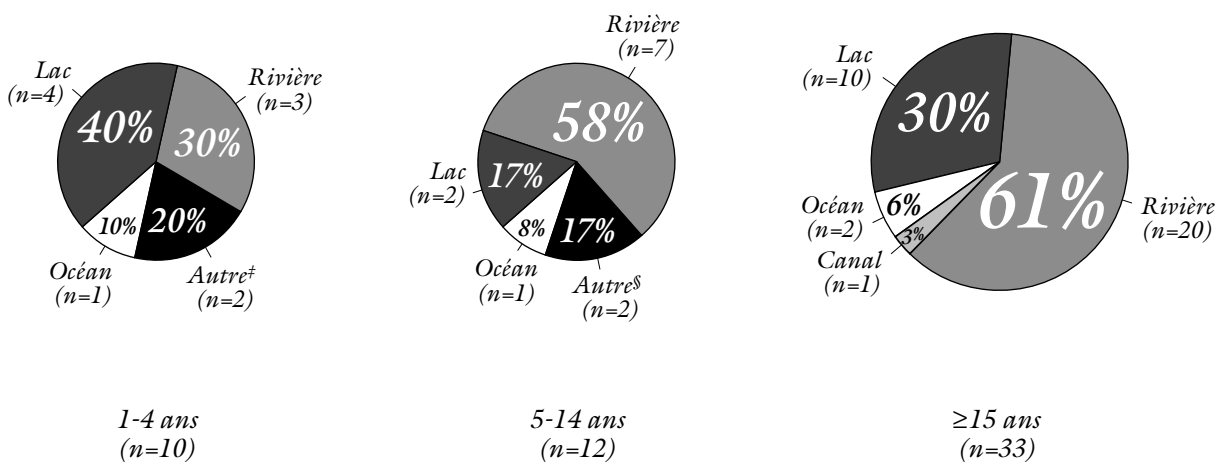


* Pour plus de renseignements sur les types d'étendue d'eau, voir la figure 5.1
 † Y compris, chez les victimes ≥15 ans : marche 22, pêche depuis la rive 4, en train de fêter 2, et pêche sur la glace, nettoyage d'attirail de pêche, chasse, bicyclette, patinage, et inconnue, 1 chacun; pour les victimes <15 ans : jeu ou marche 30, pêche depuis la rive et bicyclette, 1 chacun

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 5.3

**NOYADES PAR CHUTE DANS UNE ÉTENDUE D'EAU AUTRE QU'UNE PISCINE
LORS D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES NON AQUATIQUES SELON L'ÂGE*
ET LE TYPE D'ÉTENDUE D'EAU†, CANADA, 1999 (n=55)**

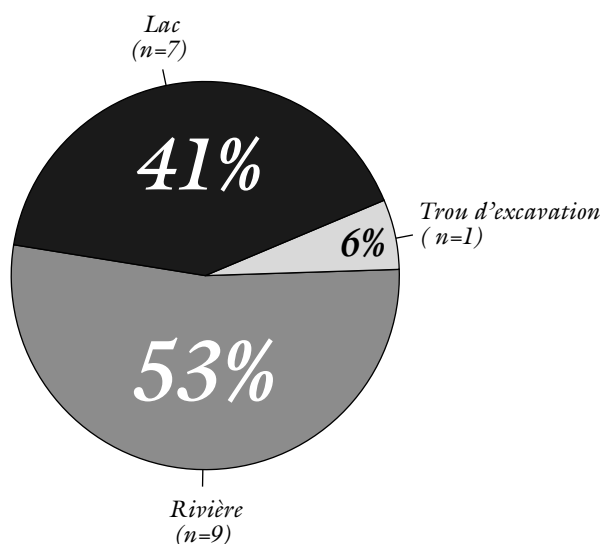


* Il n'y a pas eu de décès liés aux chutes dans l'eau chez les nourrissons en 1999 † « Lac » comprend étang et réservoir
‡ Y compris ornière et abreuvoir à bétail § Y compris canal et barrage

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 5.4

**NOYADES LIÉES À DES ACTIVITÉS NON AQUATIQUES* EN PRÉSENCE DE GLACE
SELON LE TYPE D'ÉTENDUE D'EAU, CANADA, 1999 (n=17)†**

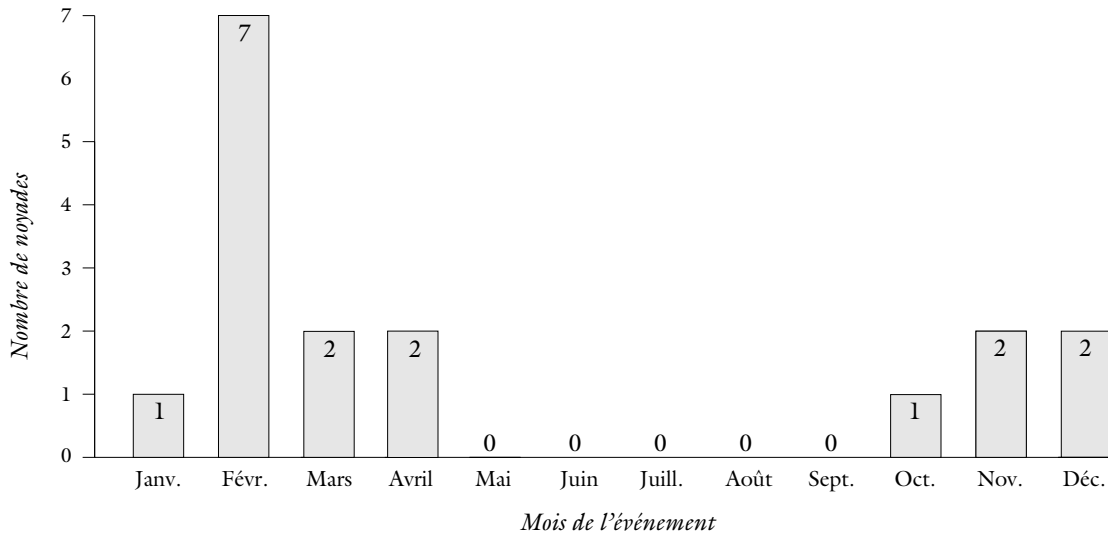


* Chute dans l'eau † Sur 94 événements, présence de glace 17, pas de glace 71, et situation inconnue 6

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 5.5

NOYADES LIÉES À DES ACTIVITÉS NON AQUATIQUES* EN PRÉSENCE DE GLACE SELON LE MOIS DE L'ÉVÉNEMENT, CANADA, 1999 (n=17)†

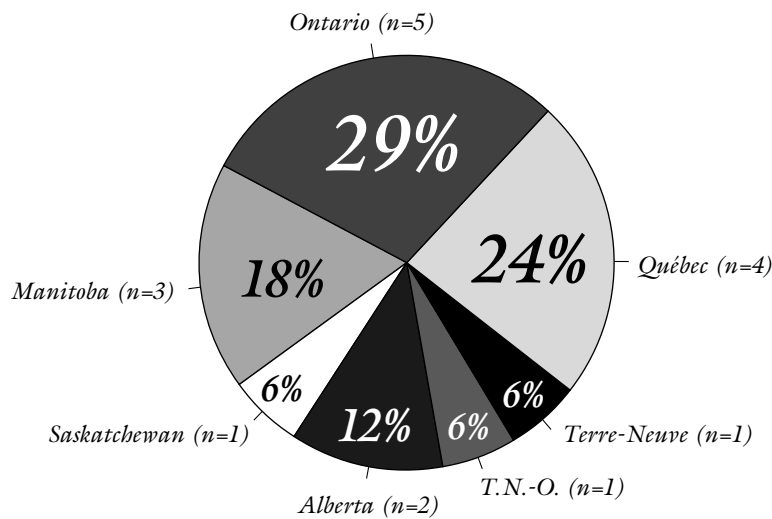


* Chute dans l'eau † Sur 94 événements, présence de glace 17, pas de glace 71, et situation inconnue 6

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 5.6

NOYADES LIÉES À DES ACTIVITÉS NON AQUATIQUES* EN PRÉSENCE DE GLACE SELON LA RÉGION, CANADA, 1999 (n=17)†



* Chute dans l'eau † Sur 94 événements, présence de glace 17, pas de glace 71, et situation inconnue 6

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Tableau 5.1

**DÉCÈS PAR TRAUMATISME LIÉS À L'EAU AUTRES QUE LA NOYADE*
LORS D'ACTIVITÉS NON AQUATIQUES†, CANADA, 1999 (n=3)**

Activité/ événement	N ^{bre}	%	Nature du traumatisme	N ^{bre}	Âge	Sexe		Alcoolémie		Autres facteurs de risque§
						M	F	mg %‡	N ^{bre}	
Marche/jeu près de l'eau/ sur la glace	3	100	Hypothermie	1	54	3	0	0	1	Chute d'une falaise, cueillette de petits fruits, victime assise au bord d'une falaise, marche dans l'obscurité lors d'une fête
			Blessure à la tête	2	8, 18			127	1	
							—	1		
Total	3	100				3	0			

* La cause principale de décès était un traumatisme autre que la noyade, bien que celle-ci puisse avoir compliqué un autre traumatisme; en cas d'hypothermie, seuls les décès par hypothermie non compliqués par la noyade sont inclus

† Exclut les noyades liées au transport terrestre et aérien ‡ La limite légale est de 80 mg %

§ Autres facteurs ayant pu contribuer à ces événements

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001